COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
072-247200686-20261005-D_05_10_2026_15-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/10/2026
Publication : 09/10/2026

Délibération n°05-10-2026-015

8.5 Politique de la ville-habitat-logement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 5 octobre 2026

Date de convocation	29 septembre 2026
Date d'affichage	29 septembre 2026

Membres en exercice	55
Membres présents	42
Votants	47 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le 5 octobre à 18h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Boëssé le Sec, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 42 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Emmanuel BOIS, M. Mathieu BONNET-MADIN, Mme Catherine BOSSY, M. Régis BOURNEUF, M. Bruno CEPRÉ, Mme Dominique COMBE, Mme Christine CORMIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, Mme Sophie DOLLON, M. Jean DUMUR, M. Olivier DURAND, Mme Patricia ÉDET, Mme Amandine FOURNIER, Mme Odile GESLIN, M. Alexis GITS, M. Thierry GUÉRIN, M. Michaël LEBLANC, Mme Sylvie LEMOINE, Mme Caroline LERAT, M. Nicolas MARHADOUR, Mme Myriam MORAND, M. Christophe MOTRON, M. Jannick NIEL, , M. Éric PAPILLON, Mme Émilie PAPIN, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, Mme Christelle POURCEAU, M. Frédéric POURRIOT, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Marie-Claude ROUILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Laëtitia VEEGAERT, M. Guy WERMEISTER.

Etaient représentés : 0.

Pouvoirs : 5 – M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Frédéric POURRIOT, M. Joël CIRON ayant donné pouvoir à M. Arnault de CALONNE, M. Dominique MORANCÉ ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Willy PAUVERT ayant donné pouvoir à M. Didier TORCHÉ, Mme Céline PELLETIER ayant donné pouvoir à Mme Sophie DOLLON.

Etaient excusés : 8 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Luc BERNARD, Mme Danièle CHARTRAIN, Mme Angélique GOURAUD, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Roland MARCOTTE, M. Michel ODEAU, Mme Émilie PEROUX.

Secrétaire de séance : Mme Patricia ÉDET.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

HABITAT : ENGAGEMENT FINANCIER DES DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport du Président présenté par M. Éric DESCOMBES, Vice-président en charge du Logement, des mobilités et des énergies renouvelables,

Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que depuis début 2023, la Communauté de Communes du Perche Emeraude porte un guichet unique de l'habitat « France Rénov ».
Par délibération du 26 juin 2023, le règlement de paiement prescrit l'engagement des aides intercommunales par délibération suite à l'accord du Département délégataire des aides Anah.
La subvention de la Communauté de Communes sera versée en une seule fois, après exécution totale des travaux, sur présentation des factures acquittées, sans nécessité d'une nouvelle délibération du Conseil communautaire. Le montant de l'aide sera arrondi à l'euro inférieur.
En cas de différentiel entre les montants engagés et les factures présentées, la subvention pourra être recalculée au prorata des dépenses réellement réalisées, sans pouvoir dépasser le montant engagé.

PREND ACTE des dossiers transmis par INHARI suite à l'accord du département :

Nom Prénom	Adresse	Commune	Type de travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant total subventions	Subvention de la Communauté de Communes		
						Taux	Plafond	Montant
GERVAIS Henri et Thérèse	47 rue des Calots	La Ferté-Bernard	Adaptation	9 161 €	5 580 €	15%	1 000 €	1 000 €
GUILLEMIN Roger et Jocelyne	1282 Route de LFB, Cherreau	Cherré-Au	Adaptation	6 491 €	5 664 €	20%	1 500 €	1 298 €
PLANTHEY Shirley	17 Rue Porte de l'Orthiau	Montmirail	Energie	40 694 €	34 000 €	15%	2 000 €	2 000 €
SAUSSEREAU Annick	504 Route de St-Calais, Cherreau	Cherré-Au	Adaptation	4 901 €	3 980 €	20%	1 500 €	980 €
SEGOUIN Joel	6 Mail des Ajeux	La Ferté-Bernard	Adaptation	11 521 €	7 261 €	20%	1 500 €	1 500 €
VANHILLE Laurent	24 rue des Vignes	Le Luart	Energie	43 726 €	34 000 €	15%	2 000 €	2 000 €
			TOTAL	**116 494 €**	**90 485 €**			**8 778 €**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

ENGAGE les subventions auprès des bénéficiaires listés dans le tableau ci-dessus, étant entendu que les sommes seront versées aux personnes désignées dès lors que ces dernières présenteront l'ensemble des pièces administratives nécessaires au virement de la subvention accordée.

AUTORISE le Président ou son représentant à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité	
Voix pour :	47
Voix contre :	0
Abstention :	0

Fait et délibéré en séance publique
Le 5 octobre 2026

Pour extrait conforme
Le 6 octobre 2026

Le Secrétaire de séance

Mme Patricia ÉDET

Le Président

M. Didier REVEAU

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

